

GONESSE

Le SOS des urgentistes face aux agressions

Les agents ne digèrent pas l'agression survenue la nuit de la Saint-Sylvestre dans la salle d'attente des urgences du centre hospitalier de Gonesse. Ils réclament « davantage de moyens humains et matériels pour faire face aux violences régulièrement commises au sein de l'hôpital ». Aujourd'hui, la CGT de l'établissement tire la sonnette d'alarme. « Dimanche, vers 1 heure du matin, indique la CGT, huit individus ont débarqué et s'en sont violemment pris à un patient des urgences. Un règlement de comptes dans l'hôpital qui faisait suite à une bagarre en ville. Ils ont aussi, au passage, copieusement insulté et menacé d'autres patients, ainsi que plusieurs agents hospitaliers. »

Des patients de plus en plus stressés

Au quotidien, déplore la CGT, « les patients sont de plus en plus stressés. Beaucoup ne supportent plus d'attendre leur tour et ne comprennent pas toujours que les malades sont soignés par ordre d'urgence et non par ordre d'arrivée. D'où des frictions, des menaces, des insultes et des incivilités. Nous avons beau savoir, grâce notamment aux statistiques de l'Observatoire national des violences en milieu hospitalier (ONVH) que ce climat tendu est devenu le quotidien des hôpitaux de toute la France et du reste du Val-d'Oise (lire encadré), nous voulons travailler dans la sérénité ».

Le syndicat estime nécessaire « le réaménagement des urgences pour que les agents soient moins exposés. Et un système de fermeture des portes des services et des accès la nuit, lorsque les soignants et les agents d'accueil sont moins nombreux ». La direction, elle, comptabilise « une



GONESSE, CENTRE HOSPITALIER, HIER MATIN. La direction de l'hôpital a comptabilisé une trentaine d'incidents en 2011, sur 92 000 passages aux urgences.

(LP/B.A.)

trentaine d'incidents en 2011, sur 92 000 passages aux urgences. Nous soutenons le personnel touché par ces actes de violence ou d'incivilité en leur proposant un accompagnement par une équipe de sécurité et le soutien des médecins de l'unité médico-

judiciaire, explique Jean-Pierre Burnier, le patron de l'établissement. Nous portons également systématiquement plainte pour chaque délit recensé et travaillons en partenariat avec les autorités policières et judiciaires ». Le directeur assure égale-

ment réfléchir « à un système d'alarme mobile pour les agents et personnels soignants, comme ceux adoptés en psychiatrie après le meurtre de deux infirmières par un malade schizophrène à Pau ».

BÉNÉDICTE AGOUDTSE

Des formations pour le personnel existent

À ce centre hospitalier de Pontoise comme dans les autres établissements du Val-d'Oise, la gestion des violences est également une priorité. « Ce phénomène national est exacerbé depuis une dizaine d'années, notamment dans les services d'urgences, et touche à la fois patients, administratifs et soignants, observe Christine Appiani, la secrétaire CGT de l'hôpital de Pontoise. Il y a une semaine, un patient délirant a cassé du matériel et frappé un infirmier. A l'automne, un autre a fracassé la porte d'entrée des urgences à coups de poing... Depuis 2009, un service qualité a été mis en place et centralise notamment les fiches d'événements indésirables remplies par le personnel, à savoir 69 pour l'année 2010. Mais tous les incidents ne sont pas forcément signalés... Et la suppression des gardes de nuit dans certaines unités comme l'ORL, crée des frustrations chez les patients qui ne sont pas forcément examinés par un spécialiste. Du coup, chaque service se débrouille comme il peut pour faire face aux incivilités. » Parmi les solutions apportées par la direction, « le personnel peut bénéficier de formations à la gestion des conflits », indique Christine Appiani. Le directeur de l'hôpital de Gonesse s'apprete à lancer la même initiative.

B.A.

FAITS DIVERS

GONESSE

Le chauffage d'appoint met le feu

Un incendie s'est déclaré mardi soir dans la chambre d'un pavillon de Gonesse, rue de l'Égalité. L'alerte a été donnée vers 22 heures. Il n'y a pas eu de blessés mais l'important dégagement de fumées a nécessité le relogement de quatre personnes, pris en charge par les services municipaux. C'est un chauffage d'appoint, placé sur une chaise en plastique, à proximité d'une pile de journaux, qui serait à l'origine du sinistre.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Deux blessés dans l'incendie

vnf

7 réunions publiques pour vous informer et vous exprimer

VENEZ PARTICIPER AUX DÉBATS du 10 janvier au 15 février